

## Organisation des séances d'éducation individuelles

---

Ce référentiel s'appuie sur un travail de groupe entamé depuis 2007, accompagné par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) puis l'association francophone de développement de l'éducation thérapeutique (AFDET) et dorénavant porté par le pôle d'ETP de la MRSI.

Il s'agit d'une **prestation réalisée par des professionnels de la santé formés à l'éducation des patients insuffisants cardiaques.**

Les séances d'éducation sont **SYSTEMATIQUEMENT** proposées au patient par l'équipe de coordination du RESIC, lors de la visite initiale d'inclusion, des appels de suivi ou lors des visites à domicile effectuées un professionnel de santé ambulatoire et s'inscrivent dans le plan personnalisé de soin (qui est évolutif).

Le choix entre les séances collectives ou les séances individuelles dépend des possibilités de déplacement du patient et de son entourage (état physique, psychique, éloignement et mobilité) ainsi que de leur volonté ou non de rencontrer d'autres pairs.

Ces séances visent à **développer les compétences d'autosoin et d'adaptation** (ou psychosociales) du patient et de son entourage ; elles sont aussi un espace d'expression pour le patient et son entourage, au sujet de la thématique concernée.

Elles sont construites selon la démarche éducative « classique », à savoir : **favoriser et soutenir l'expression des personnes, la réflexion et la prise de décision.** Des trames thématiques et une autre générique sont mises à disposition par le RESIC pour les animateurs.

La première sur les signes d'alerte renforce la prévention des événements aigus de décompensation par l'optimisation de la surveillance clinique (possiblement en complément de la surveillance par un infirmier libéral) et est proposée, notamment lorsque le patient ne bénéficie pas de cette surveillance clinique par un professionnel. Elle permet avant tout d'explorer la capacité d'agir de la personne et ou de son entourage (cognition, moral/épuisement, degré d'autonomie et d'implication).

Il est donc possible que ces séances d'éducation soient réalisées par un professionnel du réseau, **réfèrent en éducation, parfois différent des soignants habituels de son réseau, et en accord avec ceux-ci.** Tous les professionnels prenant en soin un patient du RESIC peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'une formation spécifique pour réaliser ces séances d'éducation (40h ETP et cardiologie ICC socle).

Les séances sont réalisées de préférence **au domicile du patient**.

Les séances peuvent prendre différentes forme :

- **Les bilans éducatifs partagés** :
  - Intermédiaires : trimestriels en général, la fréquence est ajustée aux besoins du patient et de son entourage.
  - Final : annuel, en concertation avec l'équipe de coordination.
- **Les séances éducatives thématiques** sur : la maladie, la surveillance clinique, le traitement, l'activité physique, l'alimentation, les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs ou encore les déplacements et les voyages, la vie affective, la communication avec ses soignants, les addictions... (liste non exhaustive). Cela dépendra des besoins du patient (ils seront dégagés lors du bilan éducatif partagé initial et ceux de suivi) et de son plan personnalisé de santé, coconstruit avec lui, son entourage et parfois les professionnels de soin primaire de son parcours.

#### **1/ Éléments du bilan éducatif partagé**

Pour préciser : la demande du patient (attentes, priorités, préoccupations), son niveau de compréhension et d'appropriation, les répercussions de la maladie (subjectives et objectives), l'influence de l'entourage familial et du contexte social.

**2/ Les thèmes à aborder** sont fonction des priorités du patient.

**3/ Les fiches explicatives**, situées en début de classeur, rubrique « ma maladie » **peuvent servir de support éducatif** pour illustrer l'information et les conseils délivrés au patient lorsque c'est nécessaire.

Des outils supplémentaires sont disponibles au sein du réseau.

**4/ Un compte-rendu** de séance **est renvoyée au réseau** pour paiement de l'acte, évaluation de la séance (en termes d'intérêt pour le professionnel, de bénéfices pour le patient, des nouvelles attentes et des nouveaux objectifs du patient) et partagée à l'ensemble des acteurs du parcours de santé. Cette attestation sera partagée avec l'ensemble des professionnels de santé. Ces séances sont financées à hauteur de 40€.

Cf. : -fiche d'animation de BEP ;  
-trames de **séances éducatives**,  
-trame de **compte-rendu de séance** individuelle,  
-fiche « **mémo FR décompensation cardiaque** » ;  
-**carte mentale du parcours ETP RESIC**.